

Centre culturel

M. Milne: Je crois qu'il est bon que les collectivités créent des centres culturels, où les gens de différentes cultures peuvent se rencontrer et échanger leur patrimoine culturel respectif, et contribuer ensemble à une meilleure compréhension du patrimoine canadien.

Dans ma circonscription, de nombreuses cultures et de nombreux groupes ethniques différents coexistent. Bien que je pense qu'il soit bon d'établir des centres culturels, nous devons veiller à ce que chaque groupe puisse maintenir et faire connaître sa propre culture, plutôt que de créer de grands centres culturels qui poussent les différents groupes à se mêler, au risque de perdre quelques-uns des signes distinctifs que nous essayons de préserver.

Au niveau plus général de l'établissement de centres culturels par tout le pays, on reconnaît trois nécessités. La première, préserver nos coutumes traditionnelles et notre héritage. La deuxième, comprendre la situation linguistique et, la troisième, avoir un centre éducatif pour les gens qui arrivent au Canada.

Comme cette année est l'année internationale de la femme, le centre culturel devrait être surtout axé sur le rôle de la femme, ce qui n'a pas toujours été fait. Nous avons tendance à structurer les programmes et les autres activités en fonction de l'homme. Cette année, ayons comme but de les structurer en fonction de la femme.

Le centre culturel ne devrait pas être considéré comme la réalisation ultime. Ce qui serait le plus valable serait d'instaurer un programme de vulgarisation qui permettrait aux gens de connaître le centre culturel. Et je parle ici d'une vaste collectivité avec tous les besoins culturels qu'elle veut préserver ainsi que les arts et l'artisanat qu'elle favorise.

Si l'on en juge par le nombre de commodités dont la portée n'est peut-être pas aussi grande que le dit le député, peut-être le groupe ethnique qui a d'abord favorisé la création du centre, qui sait de quoi il s'agit et qui s'en sert ne constitue-t-il pas un facteur aussi important qu'il le faudrait. Un programme vaste et dynamique de promotion devrait être mis en œuvre.

Peut-être le député sait-il qu'à Toronto a lieu un défilé annuel qui constitue réellement un programme publicitaire pour faire connaître chacun des groupes culturels et ethniques de la ville. Ces groupes invitent le reste de la communauté à fraterniser avec eux. Le programme a beaucoup de succès. C'est là le genre de programme que devrait mettre en œuvre chaque société ou entreprise culturelle.

Une chose qui se rattache peut-être à la question abordée par le député, c'est que dans de nombreuses régions du pays, les néo-Canadiens ont beaucoup de difficulté à s'intégrer à la société canadienne. L'un des plus grands problèmes auxquels se heurtent les néo-Canadiens est souvent d'acquérir une bonne connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles, que ce soit l'anglais ou le français.

● (1650)

Un groupe très actif de ma circonscription consacre beaucoup de temps à aider les immigrants à apprendre une langue. Ces efforts sont souvent contrés par le manque de locaux convenables, les salles qui sont disponibles se prêtant mal à cette activité. C'est une entreprise qui mérite sûrement qu'on l'encourage. Je suis certain que le député conviendra cependant qu'une étroite collaboration avec les assemblées législatives provinciales s'impose dans ce domaine, puisque nous traitons d'un aspect de l'éducation et qu'il faut bien prendre soin de respecter les priorités et les intentions du gouvernement provincial concerné.

[M. Muir.]

Il y a un besoin urgent de services gouvernementaux pour les néo-Canadiens, mais rappelons-nous que c'est un grand pas pour les nouveaux arrivants que d'aller aux bureaux officiels parler des choses qui les concernent. J'espère que nous établirons un genre de centres où ces personnes se sentiront plus à l'aise en la présence de fonctionnaires qui parlent leur langue et partagent les mêmes traditions.

Bon nombre d'entre nous s'inquiètent du grand nombre d'immigrants qui sont arrivés au Canada depuis une quinzaine d'années et qui n'ont pas encore demandé leur citoyenneté canadienne. Si les juges de citoyenneté pouvaient se rendre dans des centres du genre que j'ai décrit, plus d'immigrants en profiteraient probablement pour devenir citoyens canadiens. En outre, nous nous préoccupons tous de la formation de la main-d'œuvre et de la spécialisation technique. Cette formation pourrait se donner dans des centres de ce genre.

J'appuie de tout cœur les mesures qui tendent à préserver les coutumes et les traditions qui enrichissent notre patrimoine culturel et je suis d'accord avec la construction d'installation où des gens des deux côtés de la frontière pourront profiter ensemble de cet héritage. J'espère qu'une installation de ce genre sera éventuellement construite dans l'île du Cape Breton.

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Madame l'Orateur, je pense que mon ami le député de Cape-Breton-The Sydneys a fait une belle intervention sur un grand événement culturel en cette journée consacrée à d'autres questions. Il importe beaucoup que, par principe, tous les députés essaient d'appuyer ce qu'il essaie de faire à Cape Breton. Nous parlons de cultures qui, par négligence, à cause d'abus ou en raison d'un mauvais état d'esprit, seront bientôt considérées comme des espèces en voie de disparition.

Tant qu'à parler de centres culturels, autant envisager d'en créer un au centre de Montréal car la situation est difficile pour ceux qui s'intéressent à la culture anglophone, à cause du bill 22. Nous aurons l'occasion de débattre cette question plus tard. Il est encourageant de voir que les Canadiens sont assez mûrs pour s'inquiéter de leurs traditions littéraires, artistiques et toutes les autres traditions qui ont fait notre passé. Elles valent la peine d'être préservées. Cela vaut la peine de se souvenir de la société édiflée au début de notre histoire et de s'en servir comme base. Voilà pourquoi dans tout le pays on classe des bâtiments, on dégage des œuvres d'arts, on fait revivre des scènes de la vie d'autrefois.

Dans ma municipalité de Nepean, située dans la circonscription de Grenville-Carleton, nous envisageons la création d'un centre culturel et j'espère qu'on y présentera non seulement les deux principales cultures du Canada, mais un grand nombre d'autres qui font la richesse du pays. J'espère que cela va apaiser les clameurs qui ne tiennent compte que des deux principaux groupes culturels du pays, et qui font du tort à l'unité de la Confédération. Je félicite mon honorable ami qui a insisté sur cette notion, laquelle devrait être à l'honneur dans chaque région du pays.

[Français]

M. Serge Joyal (Maison-Neuve-Rosemont): Madame le président, j'ai pris connaissance de la motion qui est présentée par mon honorable collègue, et je souscris au projet que celui-ci met de l'avant, mais je ne crois pas qu'il ait choisi le bon moyen pour atteindre l'objectif visé. Je veux dire par là qu'il existe actuellement à l'intérieur du secré-